

## **Covoiturage du quotidien en Pays de Meaux : Comment ça marche ? Comment l'utiliser ?**

### **QU'EST-CE QUE LE COVOITURAGE ?**

Connaissez vous le covoiturage du quotidien ?

Il s'agit de partager un trajet de moins de 80 km à plusieurs au sein d'une voiture. Ce trajet est réalisé pour se rendre au travail, aller faire ses courses, se rendre à un évènement culturel, dans un club de sport, etc...

*Aujourd'hui, 85% de ces déplacements sont effectués seuls en voiture  
(source : Franceinfo)*

### **ASSURANCE**

Il est nécessaire de contacter son assurance afin d'être certain que les passagers soient considérés en tiers en cas d'accident.

Chaque assurance peut adapter votre contrat si besoin pour effectuer du covoiturage.

### **PRIME DE L'ETAT**

100 € pour les primo conducteurs

un premier versement de 25 € effectué dès le premier trajet de covoiturage

un second versement de 75 € effectué après la réalisation du 10e trajet de covoiturage

### **PARTENARIAT BLABLACAR DAILY POUR L'ILE-DE-FRANCE**

Pour les passagers : 2 trajets offerts par jour

Pour les conducteurs : économies de 2 à 3.5 € par trajet effectué et personne covoiturée en fonction de la distance parcourue

garantie retour maison : prise en charge d'un retour maison en taxi ou uber à hauteur de 50 € maximum si votre conducteur a annulé le trajet

Site web de [BlaBlaCarDaily](https://www.bla-bla-car.com/)

### **PARRAINAGE**

+ 20 € pour la personne qui parraine

+ 10 € pour le filleul

Attention : solde touché un fois que la personne parrainée a effectué son 1er covoiturage en tant que conducteur

## COMMENT COVOITURER ?

[Terrmoov covoiturage](#)

[Terrmoov Pays de Meaux sur Facebook](#)

[BlaBlaCarDaily](#)

Tel : 07 87 89 16 29 / 06 08 72 58 52



**MAIRIE DE MEAUX**

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac  
77100 Meaux